

## A qui s'adresse la formation ?

**La formation professionnelle est un droit mais il faut s'y préparer !**

Les formations s'adressent à **tous les personnels du LERMA** :contractuels ou titulaires, ingénieurs, techniciens, agents techniques ou administratifs, enseignants-chercheurs, chercheurs, doctorants, post-doctorants.



*continued training at Paris Observatory*

*Once training programmes have been established by the scientific sections and the joint central services, the continued training commission is consulted on the actions to take for the continued training of all the personnel working at the Observatoire. It defines, notably, the fraction devoted to individual training, and that to the scientific sections and joint services. It provides a link between the Observatoire and the et les structures devoted to this work at the level of the CNRS and the Ministry of Education, Higher education and Research (Ministère de l'Education nationale, de L'Enseignement supérieur et de la Recherche) - at the national, regional and rectoral level and ensures the appropriate circulation of information concerning continued training.*

### REMARQUES / NOTES

Le service de la **formation de l'Observatoire** s'adresse prioritairement aux personnels payés par l'établissement, toutefois l'offre de formation reste ouverte aux personnels CNRS.

Le service de la **formation du CNRS** s'adresse prioritairement aux personnels payés par le CNRS, toutefois l'offre de formation reste ouverte aux personnels MEN.

Le service de la **formation de Sorbonne Université** s'adresse à tout les membres du LERMA

# FORMATION CONTINUE *training* LERMA / UMR8112

## Vos besoins de formation, vos interlocuteurs

Vos besoins de formation sont recensés *une fois par an* par votre **Correspondant Formation**,

1) soit par **réponses aux questionnaires** envoyés par le CoFo

2) soit par vos demandes exprimées durant l' **entretien annuel d'activité**.

Ces demandes ou besoins sont étudiés puis arbitrés par votre chef de service ou directeur de laboratoire (DU), ils sont intégrés dans **le Plan de Formation de votre Unité**.

*(ce PFU présente la politique de formation du laboratoire)*

L'ensemble des plans de formation des services et des laboratoires sont traités par le service formation qui prépare le plan de formation de l'établissement. (OBS & CNRS)

*Remarque: les crédits consacrés à la formation n'étant pas illimités, une formation sera plus facilement acceptée et financée si elle a été anticipée et inscrite dans le Plan de Formation de l'Unité PFU . (TRES IMPORTANT !)*

Votre premier interlocuteur pour la formation est donc votre **Correspondant Formation CoFo**

Patrice Landry à Paris [patrice.landry@obspm.fr](mailto:patrice.landry@obspm.fr) TEL 2379 BAT A 6 étage

Nora Roger à L'UPMC [nora.roger@obspm.fr](mailto:nora.roger@obspm.fr) TEL 01 44 27 44 81